



TARIFS DU TRANSPORT SCOLAIRE 2021-2022 EXTERNES

Le montant du laissez-passer annuel sera inclus au sommaire de la facture émise durant l'été. Un dépôt à l'inscription n'est plus requis, mais veuillez noter qu'un frais d'annulation de \$200 par laissez-passer sera appliqué à votre facture pour toute désinscription après le 1er septembre.

SECTEURS DESSERVIS PAR LE COLLÈGE BOURGET			
	PASSAGE SIMPLE	10 BILLETS	LAISSEZ-PASSER ANNUEL
			Coût total
Pierrefonds/ Ile-Bizard	14 \$	126 \$	2 170 \$
Pointe-Claire / Kirkland /Beaconsfield	14 \$	126 \$	2 170 \$
Sainte-Anne-de-Bellevue / Senneville	13 \$	120 \$	1 820 \$
N-D-de-Ile-Perrot / Ile-Perrot / Pincourt	12 \$	108 \$	1 680 \$
Terrasse-Vaudreuil / Vaudreuil-Dorion / Les Cèdres	12 \$	108 \$	1 680 \$
Valleyfield / Saint-Zotique / Rivière-Beaudette	12 \$	108 \$	1 680 \$
Les Coteaux / Coteau-du-Lac / Saint-Polycarpe	12 \$	108 \$	1 680 \$
Saint-Lazare / Hudson	12 \$	108 \$	1 475 \$
Montée Lavigne / Saint-Clet / Sainte-Marthe (route 201)	10 \$	90 \$	1 290 \$
Chemin de la Mairie / Chemin de L'Anse	10 \$	90 \$	1 290 \$

Notez qu'un rabais de 10% est accordé au 2e enfant et 30% à partir du 3e enfant pour le service annuel (sauf pour les élèves ayant deux trajets différents).

Marie-Ève Ménard
Technicienne en transport scolaire
450 451-0815, poste 1460

